

## MODULE 1 : ACQUISITION DES CONCEPTS D'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

**Durée de la formation : 15 heures**

### Objectifs

- Découvrir les concepts théoriques de base de l'A.T.
- Appliquer ces concepts à la résolution de problèmes.
- Classifier une gamme de comportements interpersonnels rencontrés dans les situations professionnelles.

↳ La participation au *Module 1* permet de valider le Cours 101 de l'EATA.

### Programme

- L'A.T. et les objectifs de chacun de ses domaines professionnels d'application
- La théorie des états du moi : modèle structural, fonctionnel, contaminations et exclusions
- L'analyse des transactions
- Les trois soifs : stimulation, reconnaissance, structure
- Le tableau des méconnaissances
- L'analyse des jeux psychologiques
- Le scénario de vie
- Le circuit du sentiment parasite
- L'autonomie

### Méthodes pédagogiques

Apports de concepts et d'exemples directement en lien avec les réalités professionnelles des participants.

#### Support :

Livret comportant le programme officiel du Cours 101, les définitions fondamentales, les prix Eric Berne et la déclaration de déontologie remis aux participants dès le début de la formation.

### Evaluation

Examen écrit : TEST 101 (évaluation commune au Module 2).

#### Attestation de formation :

Remise en fin de formation.

### Personnes concernées

Toute personne désirant connaître l'analyse transactionnelle afin d'améliorer sa communication et son efficacité relationnelle dans son activité professionnelle.

### Pré-requis

Niveau Bac.

Animé par :

**Jacques Boujot**

- Analyste Transactionnel Certifié (CTA) en psychothérapie
- Psychopraticien
- Instructeur 101

### Formation 1a

**14, 15 et 16 octobre  
2022**

### Renseignements pratiques

#### Horaires :

- 1<sup>er</sup> jour : 18h30 à 21h30
- 2<sup>ème</sup> jour : 09h00 à 18h00
- 3<sup>ème</sup> jour : 09h00 à 15h00

#### Tarifs \* :

- Particulier/Prof. Libérale : 295€<sup>(1)</sup>
- OPCA/Entreprise : 455 €
- <sup>(1)</sup> Acompte : 88 €

\* les prix indiqués sont nets de taxe, en application de l'art. 621.4-4e-a du CGI qui exonère de TVA les organismes de formation.

#### Modalités de règlement :

Se référer aux conditions générales.

#### Lieu de formation :

8 rue de Vauzelles - 69001 LYON

**Nombre de participants :  
15 maximum**